

Note

À : Ostéopathie Québec

Objet : Procédures – Envoi des lettres

Date : Mars 2024

TACT a préparé cette note afin de répertorier, étape par étape, les tâches à accomplir par les ostéopathes afin de favoriser un succès avec l'envoi des lettres aux élus.

Procédure

L'envoi d'un courriel incluant la lettre, adressé au député provincial du territoire où vous pratiquez a pour but d'exprimer votre position et l'importance de prendre action quant à la possibilité de créer un ordre professionnel pour les ostéopathes.

Faites l'envoi du courriel à titre individuel. Plus vous serez nombreux à transmettre un courriel aux élus, plus grande sera la portée de cette démarche. Les envois de courriels doivent se faire d'ici le 12 avril prochain.

Si vous avez des questions, ou pour toute situation particulière en lien avec ces démarches, veuillez communiquer avec nous à l'adresse info@osteopathiequebec.ca ou par téléphone au 514-770-5043 poste 0. L'équipe du service aux membres pourra répondre à vos questions.

1. Prise de connaissance des outils

- **Lettre type**. Une version à adapter vous est proposée. Tous les segments en jaune doivent être adaptés selon votre région et votre lieu de pratique.
- Un **courriel type** vous est également partagé ci-dessous. Vous pouvez l'adapter et l'utiliser pour accompagner vos envois.

2. Envoi du courriel

- Quand ?
 - Dès que possible.
- Instructions :
 - N'oubliez pas d'adapter les passages surlignés en jaune selon votre établissement et votre région.
 - Inscrivez l'objet suivant à votre courriel : Ordre professionnel – Importance d'encadre rapidement les ostéopathes du Québec.

3. Trouver son député

- Rendez-vous à cette adresse : <https://www.assnat.qc.ca/fr/recherche/recherche-avancee.html>
 - Sous « Mots clés », inscrivez votre code postal
 - Sous « Section », sélectionnez l'option « Députés »
 - Puis appuyez sur le bouton « Rechercher »
- Cliquez ensuite sur le nom du député
- Cliquez ensuite sur l'onglet « Coordonnées »
 - Vous y trouverez l'adresse courriel à laquelle envoyer votre lettre ainsi que l'adresse postale du bureau de circonscription à ajouter dans le haut de la lettre.
 - S'il y a plusieurs adresses postales, sélectionnez l'adresse liée au bureau de circonscription.

4. Si des élus communiquent avec vous

- Si un élu de votre territoire vous demande quelles sont vos attentes, faites-lui part de façon concise de la situation et de la façon dont la création d'un ordre professionnel influencera votre travail et les soins offerts aux patients, toujours en vous basant sur les messages-clés.
- Pour assistance ou pour toute question, veuillez communiquer avec
 - Wassila Yassine, directrice générale
514 770-5043, poste 6
w.yassine@osteopathiequebec.ca
 - Gorette Linhares
Responsable des communications et des relations publiques
514 770-5043, poste 2
g.linhares@osteopathiequebec.ca

5. Suivi de votre démarche

- Veuillez nous informer de votre envoi courriel en précisant à qui vous l'avez transmis en nous écrivant à info@osteopathiequebec.ca
- Veuillez aussi nous informer si des élus ou d'autres personnes (membres du personnel du député) donnent suite à votre courriel en nous écrivant à info@osteopathiequebec.ca

Courriel type

À : courriel député

Pièce jointe : Lettre en format PDF

Titre : Urgence d'encadrer les ostéopathes du Québec

Bonjour M./Mme Nom,

Je vous contacte aujourd'hui en tant que professionnel de la santé qui pratique l'ostéopathie depuis maintenant plus de X ans. J'accompagne quotidiennement des dizaines de patients qui souhaitent améliorer leur santé et retrouver leur mode de vie habituel.

Depuis maintenant presque deux ans, nous sommes en attente de la reconnaissance de notre travail par la création d'un ordre professionnel, et ce, à la suite d'un avis formulé par l'Office des professions du Québec.

Je vous invite à prendre connaissance de la lettre en pièce jointe de ce courriel, dans laquelle nous vous exposons l'urgence d'agir, dans une optique de protection du public.

N'hésitez pas à me contacter si vous souhaitez en apprendre davantage sur la profession et sur les efforts pour la reconnaissance d'un ordre professionnel pour les ostéopathes du Québec.

Cordialement,

SIGNATURE